

# PV de SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2021

-----

L'an deux mil vingt et un, le 26 mars, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle des fêtes, sur convocation régulière adressée à ses membres le 22 mars par Monsieur Frédéric BIVERT, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL – M VINCENT - Mme MINARD – Mrs SIRIEIX - BRAZ – MICHOUX - BESSE – BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - COUDERT - Mme BRAULT – M BUSSIERE – Mme DESOUBRY.

La séance est ouverte ce vendredi 26 mars à 20 h 00, sous la présidence de son maire en exercice, M. Frédéric BIVERT.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Il est proposé ensuite de désigner les secrétaires de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Sont désignés : Mme MINARD et M MICHOUX**

Monsieur Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 19 mars 2021.

Monsieur BRAZ n'approuve pas ce procès-verbal par rapport aux menaces qu'il aurait reçu de Monsieur VERNIENGEAL lors de ce conseil : il se sent outragé et ne souhaite pas en rester là : Monsieur le Maire en prend note. Après 15 minutes de discussion houleuse, le PV de la séance du 19 mars est approuvé par 12 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

Monsieur BUSSIERE enregistre la séance

**M. le Maire quitte la séance et M. BRAZ prend la présidence de la séance afin de procéder au vote du Compte Administratif.**

## ⊙ QUESTION N° 1 : Approbation du Compte Administratif Budget de la Commune

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Frédéric BIVERT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

⇒ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif principal :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		32.670,29 €		11.807,74 €		44.478,03 €
Opérations de l'exercice	1.080.937,21 €	1.285.113,65 €	391.003,66 €	316.618,83 €	1.471.940,87 €	1.601.732,48 €
TOTAUX	1.080.937,21 €	1.317.783,94 €	391.003,66 €	328.426,57 €	1.471.940,87 €	1.646.210,51 €
Résultats de clôture		236.846,73 €	62.577,09 €		62.577,09 €	236.846,73 €
Restes à réaliser			50.000,00 €		50.000,00 €	
TOTAUX CUMULES					112.577,09 €	
RESULTATS DEFINITIFS						124.269,64 €

⇒ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

⇒ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

➔ **Vote : pour = 14 voix,**

**⊙ QUESTION N° 2 : Approbation du Compte Administratif Budget Lotissement Croix du Vert**

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Frédéric BIVERT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

⇒ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**Compte Administratif principal**

LIBELLE	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	118.284,29 €				118.284,29 €	
Opérations de l'exercice		118.284,29 €	108.169,29 €	108.169,29 €	108.169,29 €	226.453,58 €
<b>TOTAUX</b>	<b>118.284,29 €</b>	<b>118.284,29 €</b>	<b>108.169,29 €</b>	<b>108.169,29 €</b>	<b>226.453,58 €</b>	<b>226.453,58 €</b>
Résultats de clôture Restes à réaliser					0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>						
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>						0,00 €

⇒ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

⇒ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

➔ **Vote : pour = 14 voix,**

**⊙ QUESTION N° 3 : Approbation du Compte Administratif Budget Station-Service**

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Frédéric BIVERT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

⇒ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**Compte Administratif principal**

LIBELLE	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	12.855,86 €			40.231,52 €		57.810,18 €
Opérations de l'exercice	165.289,89 €	171.805,98 €	4.818,73 €	2.416,00 €	261.698,28 €	231.263,76 €
<b>TOTAUX</b>	<b>178.145,75 €</b>	<b>171.805,98 €</b>	<b>4.818,73 €</b>	<b>42.647,52 €</b>	<b>261.698,28 €</b>	<b>289.073,94 €</b>
Résultats de clôture Restes à réaliser	6.339,77 €			37.828,79 €	6.339,77 €	37.828,79 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>						
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>						31.489,02 €

⇒ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

⇒ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

➔ **Vote : Pour = 14 voix,**

**Monsieur le Maire revient et reprend la présidence de la séance**

**⊙ QUESTION N° 4 : Approbation du Compte de Gestion Budget de la Commune**

Le Conseil Municipal :

⇒ Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

➔ **Vote : Pour = 15 pour,**

**⊙ QUESTION N° 5 : Approbation du Compte de Gestion Budget Lotissement Croix du Vert**

Le Conseil Municipal :

⇒ Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

➔ **Vote : Pour = 15 voix**

**⊙ QUESTION N° 6 : Approbation du Compte de Gestion Budget Station-Service**

Le Conseil Municipal :

⇒ Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

➔ **Vote : Pour = 15 voix**

**⊙ QUESTION N° 7 : Affectation du Résultat Budget de la Commune**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Et après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée :

⇒ Décident d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- |   |                |
|---|----------------|
| ❶ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :<br>(crédit du compte 1068 sur B.P. 2021) | + 112 577,09 € |
| ❷ Affectation complémentaires en « réserves » :<br>(crédit du compte 1068 sur B.P. 2021)                        | 200 000,00 €   |
| ❸ Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2021 :<br>(ligne 002 report à nouveau créditeur)      | 36 846,73 €    |

➔ **Vote : Pour = 13 voix, Contre = 2 voix**

**⊙ QUESTION N°8 : Affectation du Résultat Budget Station-Service**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Et après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée :

⇒ Décident d'affecter au budget primitif 2021, le déficit de fonctionnement au compte D 002 pour un montant de 6 339.77 €

⇒ Décident d'affecter au budget primitif 2021, le solde d'exécution d'investissement reporté du 31/12/2020 au compte R 001 (excédent d'investissement reporté) pour un montant de 37 878.79 €

➔ **Vote : Pour = 15 voix**

◎ **QUESTION N° 9 : Présentation et adoption des budgets Primitifs**

➔ **Budget Communal**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 :

Chapitres		B.P. 2021
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 266 240.00 €</b>
011	Charges à caractère général	486 250.00 €
012	Charge de personnel	500 000.00 €
014	Atténuation de produits	14 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	142 191.00 €
66	Charges financières	14 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	400.00 €
6865	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 673.91 €
014	Atténuation de produits	13 000.00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	24 192.19 €
042	Opérations d'ordre transfert entre section	1 532.90 €
023	Virement à la section investissement	80 000.00 €
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 266 240.00 €</b>
002	Résultat reporté N-1 excédent	36 846.73 €
70	Produits des services	75 150.00 €
73	Impôts et taxes	931 428.00 €
74	Dotations et participations	117 372.00 €
75	Autres produits de gestion courante	89 500.00 €
013	Atténuations de charges	15 000.00 €
77	Produits exceptionnels	301.27 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	642 .00 €

M. Le Maire précise que la subvention de fonctionnement versée au budget CCAS / Marpa est de 59 161.00 € et celle versée au budget de la Station-Service est de 10 900.00 €

Chapitres		B.P. 2021
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>520 947.00 €</b>
001	Résultat reporté N-1 déficit	62 577.09 €
020	Dépenses Imprévues d'Investissement	15 000.91 €
16	Emprunt et dettes assimilées	76 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	42 850.00 €
23	Immobilisations en cours	316 877.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	642.00 €
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>520 947.00 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	80 000.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	240 000.00 €
13	Subvention d'investissement reçues	91 007.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	108 407.10 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 532.90 €

## INVESTISSEMENTS 2021

Opérations	Article 2051	Article 2128	Article 2135	Article 21578	Article 2158	Article 2183
Acquisition logiciel à la bibliothèque	7 000.00 €					
Reprise du Port du Maury		6 400.00 €				
Aménagement paysager derrière la mairie et l'église		3 600.00 €				
Aménagement MARPA (porte-fenêtre, éclairage...)			5 210.00 €			
Aménagement école primaire (éclairage)			1 140.00 €			
Acquisition panneaux de voirie				2 000.00 €		
Acquisition d'outillage					6 000.00 €	
Acquisition ordinateur à la bibliothèque						1 500.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 000.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>6 350.00 €</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>6 000.00 €</b>	<b>1 500.00 €</b>

Opérations	Article 2184	Article 2188	Article 2313	Article 2315	Article 2318
Acquisition de mobilier pour la salle de garderie	2 000.00 €				
Acquisitions autres		15 000.00 €			
Réalisation d'un bâtiment (étude et contrôle)			46 241.00 €		
Extension du cimetière			78 885.00 €		
Travaux d'électricité au restaurant du Maury			5 450.00 €		
Travaux d'isolation à l'école primaire			49 332.00 €		
Aménagement salle de garderie			50 000.00 €		
Renforcement VC5 à Manzac				75 137.00 €	
PAB 2eme tranche				160 341.00 €	
Mise en place sanitaire PMR au Maury					11 832.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 000.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>229 908.00 €</b>	<b>235 478.00 €</b>	<b>11 832.00 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENTS	Article 1341 ETAT	Article 1323 DEPARTEMENT	Article 1327 EUROPE	Article 1328 AUTRES
Equipement informatique de la mairie	940.00 €			
Participation installation Port du Maury				1 800.00 €
Travaux d'isolation de l'école	13 219.00 €			
Dotation voirie 2020 + 2021		22 668.00 €		
Aménagement d'une salle de garderie	13 056.00 €			
Rénovation du court de tennis			14 450.00 €	
Extension du cimetière		16 434.00 €		
Reprise du Port du Maury		1 250.00 €		
Travaux électriques au Maury		1 140.00 €		
Aménagement MARPA		6 050.00 €		
PAB 2 <sup>ème</sup> tranche		25 000.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>27 215.00 €</b>	<b>72 542.00 €</b>	<b>14 450.00 €</b>	<b>1 800.00 €</b>

➔ **Vote : Pour = 13 voix, Contre = 2 voix ;**

### ➔ Budget Lotissement « La croix du vert »

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 :

### FONCTIONNEMENT

Chapitres		B.P. 2021
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>216 400.00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	108 200.00 €
042	Opération d'ordre – Variation des stocks	108 200.00 €
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>216 400.00 €</b>
71355	Variation des stocks (opération d'ordre)	108 200.00 €
70	Ventes de terrains aménagés	54 300.00 €
774	Subvention exceptionnelle	53 900.00 €

## INVESTISSEMENT

Chapitres		B.P. 2021
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>216 400.00 €</b>
040	Opérations d'ordres	108 200.00 €
16878	Emprunt autres organismes	108 200.00 €
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>216 400.00 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	108 200.00 €
040	Opérations d'ordre	108 200.00 €

➔ **Vote : Pour = 15 voix**

### ➔ Budget Station-Service

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 :

## FONCTIONNEMENT

Chapitres		B.P. 2021
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>186 210.00 €</b>
002	Résultat d'exploitation reporté	6 339.77 €
011	Charges à caractère général	177 150.00 €
042	Dotations aux amortissements	2 414.28 €
65	Autres charges	4.31 €
66	Charges financières	290.64 €
67	Charges exceptionnelles	11.00 €
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>186 210.00 €</b>
70	Ventes de produits	175 000.00 €
74	Subvention d'exploitation	10 900.00 €
75	Autres produits de gestion courante	310.00 €

## INVESTISSEMENT

Chapitres		B.P. 2021
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>40 243.07 €</b>
16	Remboursement d'emprunt	3 450.00 €
21	Immobilisations corporelles	20 000.00 €
23	Immobilisations en cours	16 793.07 €
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>40 243.07 €</b>
001	Solde d'exécution antérieur reporté	37 828.79 €
040	Transfert entre section	2 414.28 €

➔ **Vote : Pour = 15 voix**

### © QUESTION N° 10 : Taux d'imposition des taxes locales directes 2021 :

La direction générale des finances publiques nous a notifié les bases d'imposition prévisionnelles suivantes pour l'année 2021 :

- Taxe sur le foncier bâti : 1 095 000
- Taxe sur le foncier non bâti : 30 600

Le montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale est de 315 470 €, la commission du budget a proposé pour l'élaboration du budget primitif 2021 d'appliquer un coefficient de variation de 0 %, par conséquent.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée fixent les taux d'imposition 2021 comme suit :

⇒ Taxe sur le foncier bâti : (38.45) %

⇒ Taxe sur le foncier non bâti : (61.25) %

➔ **Vote : Pour = 15 voix**

### ◎ QUESTION N° 11 : Attribution de la DSP du Maury :

La séance est levée pendant que Monsieur le Maire va chercher des documents manquants à la mairie.

Lorsque la séance reprend, Monsieur TRONCHE présente le rapport de la commission d'ouverture des plis :

Il y a eu deux offres officielles et validées par la commission.

Les projets ont été notés par rapport à l'analyse des moyens de communication, la promotion, le rendu aux usagers...

Les deux candidats proposaient un montant inférieur à la demande de la commune.

Après consultation et rencontre des 2 entreprises, le choix s'est porté sur la société "LEMAIRE Marie"

L'entreprise correspond en tout point à ce que l'on peut attendre pour la commune : l'environnement, les loisirs, une très bonne communication etc.

La commission a fait une contre-proposition et demande l'approbation du conseil municipal (pour rappel en 2020, le compte tourisme total de la commune était déficitaire de 10 000.00 €)

L'objectif serait d'arriver à 12 000.00 € par an de recettes.

Après acceptation des deux parties (la commission et la société), certains éléments ont été amendés tels que : la date d'exploitation au 1er avril, certains travaux d'entretien, la déclinaison du nom « le Maury », le montant du cautionnement revu à 12 000 €, par exemple.

Monsieur TRONCHE demande s'il y a des questions ?

Monsieur BOUILHAC demande si les anciens campeurs qui venaient auparavant ont été contactés ?

Réponse : la grille tarifaire de la commune reste la même pour cette année pour ne pas perdre ces familles qui viennent parfois depuis plus de 20 ans.

Monsieur BUSSIERE demande si le centre de gestion a été averti de ce changement de gestion, pour lui, il y a un vice de procédure. Pour Monsieur le Maire, il n'y en a pas mais il vérifiera.

Monsieur BOUILHAC demande sur ce qu'il va devenir de la convention avec CAMPO by VVF qui faisait de la location

Réponse : la fin de contrat est anticipable.

Monsieur le Maire demande que l'on passe au vote

➔ **Vote : Pour = 13 voix, Contre = 2 voix**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.